

Etat des lieux

Adresse du bien : 22 rue Mercière 71250 CLUNY , 3^{ème} étage

Entre d'une part, Catherine RENDU
ci-après dénommé(s) "le bailleur",

et d'autre part M./Mme/Mlle

.....
ci-après dénommé(s) "le preneur",

Il a été procédé ce jour au constat d'état des lieux d'entrée d'un appartement afin de déterminer conformément à l'art. 1730 du Code Civil, à l'état dans lequel le preneur reçoit les lieux loués et celui dans lequel il devra les remettre à sa sortie, exception faite de ce qui aura péri ou aura été dégradé par vétusté, cas de force majeure ou usage normal.

Le procès-verbal a été établi conformément aux stipulations de l'article du bail signé entre les parties.

La Mansarde de l'Abbaye

lamansardedelabbaye@orange.fr - 06 79 56 04 04

• ENTREE

Equipements : Lave linge

• SALON

Equipements : canapé lit, 2 fauteuils, étagères, bureau, hifi, lecteur video, TV, wifi - Autres : CD, DVD, livres

• CUISINE

Equipements : Lave vaisselle, four, frigo, étagères, table, chaises, micro ondes, grille pain, appareil à raclette, cafetière, grille pain, presse agrumes

• CHAMBRE 1

Equipements : 2 lits (90 x 200) ou 1 lit (180 x 200), 1 armoire, bureau

• CHAMBRE 2

Equipements : Futon (140x200), 1 placard, étagère

• MEZZANINE

Equipements : Matelas (140x200)

• SALLE DE BAIN

Equipements : douche, lavabo avec meuble, wc

Remarques :

Fait en deux exemplaires, à _____, le _____

Le locataire
(lu et approuvé)

Le bailleur
(lu et approuvé)